



Bulletin Municipal d'information
2018 - N° 34

LE MISONNAIS



Nouveau commerce



Auto Rétro



L'alambic



Festivités



Chères Misonnaises, chers Misonnais,

Ce numéro du Misonnais vous présente l'actualité et les budgets de notre commune. Je vous invite donc à trouver, en pages intérieures, les grandes lignes de ce budget primitif.

Cette année encore, malgré les baisses récurrentes des dotations de l'État et des subventions de nos collectivités de rattachement, nous n'avons pas augmenté les taux de la fiscalité tout en maintenant un volume d'investissement conséquent.

La sage gestion du budget de fonctionnement a permis d'abonder le budget d'investissement et de lancer, cette année, un programme de travaux destinés à améliorer notre quotidien, tout en continuant notre politique de désendettement.

Malgré les budgets contraints de l'Etat et des collectivités territoriales, nous avons réussi à obtenir des aides substantielles pour nos différents projets. A ce titre, je tiens à remercier Mme Fabienne Ellul, sous-préfète de Forcalquier, M. René Massette, président du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, M. Renaud Muselier, président de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que nos conseillers régionaux, Mme Eliane Bareille, M. David Gehant, Mme Roselyne Giai-Gianetti, pour leur soutien.

Un commerce qui ouvre dans une commune rurale est toujours un évènement ; alors je tiens à féliciter les producteurs qui sont à l'origine de la création d'un magasin de produits locaux et de première nécessité, en lieu et place de notre ancienne superette. Cette enseigne « Les copains du Marché », est un beau projet qui voit le jour. C'est le circuit court par excellence qui se présente comme une alternative à la grande distribution.

Il ne tient qu'à nous d'encourager cette initiative et de la faire vivre.

Je profite de cette tribune pour exprimer ma colère face à l'incivisme qui touche encore notre commune. Nous sommes toujours confrontés à l'abandon d'encombrants à côté des containers d'ordures ménagères, alors que nous disposons de deux déchetteries à proximité (Ribiers et Lagagne) et d'un service gratuit d'enlèvement à la demande. Nos cimetières sont également la cible de voleurs de fleurs et j'en suis fortement contrarié. On ne peut que regretter ce manque de respect et de civisme.

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, le conseil d'école et le conseil municipal se sont prononcés pour un retour à la semaine de quatre jours ; exit les temps d'activités périscolaires (TAP).

Enfin, vous trouverez au sein de notre rubrique « Ça bouge à Mison » les activités du 2^{ème} semestre proposées par nos associations. Je remercie vivement les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre notre belle commune, auxquels j'associe le personnel communal et l'équipe enseignante, dirigée par la directrice Marion Pomportès.

Un grand bravo également à nos enfants du CM1/CM2 et à leur institutrice Marjorie Fort, pour avoir participé au concours « Les petits artistes de la Mémoire, la grande guerre vue par les enfants » organisé par l'éducation nationale en collaboration avec des associations patriotiques et l'Office National des anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC).

Je souhaite, une nouvelle fois, féliciter tous ceux qui se mobilisent pour la préparation de ce journal d'informations, avec une mention toute particulière à Mireille Foucher et à Jean-Louis Ré.

A chacun d'entre vous, je souhaite un bel été. Que cette période vous permette de prendre quelques jours de vacances, de profiter de votre famille, de vos amis et des manifestations organisées dans notre commune.

Bien cordialement,

Robert GAY.



Naissances

Mathilde BRUNET, le 17 octobre 2017, à Digne les Bains (04), fille d'Elisa BRUNET, rue du Long Jeu, le Village.

Kiara VICINI, le 24 octobre 2017, à Gap (05), fille de Giovanni et Eva JACKEL, Allée des Grands Bois 2, ZA des Grandes Blâches.

Athena GAUGRIS, le 11 novembre 2017, à Gap (05), fille de Alain et Honorine NDZINA route de la Silve, Chirombelle.

Elio PARET, le 15 janvier 2018, à Gap (05), fils de Dylan et de Jessica SARRAZIN, Grande Rue, Les Armands.

Teddy HERBAUT, le 20 février 2018, à Gap (05), fils de Fabrice et de Marjorie ARNAUD, résidence Champ Florin.

Dylan AUBERT, le 13 avril 2018, à Gap (05), fils de David et de Fanny MORTESSAGNE, le Tourisson.

Hugo DOUSSOULIN, le 01 juillet 2018, à Gap (05), fils de Thomas et de Stéphanie ROSSETTO, Font Michelle.

Baptêmes civils

Arthur et Camille CHIAPPERO, le 19 août 2017



Mariages

Grégoire BAFFRAY et Justine HOËL, le 12 août 2017.

Thomas DOUSSOULIN et Stéphanie ROSSETTO, le 12 août 2017.

Laurent BARREAU et Alexandra PAPA, le 09 septembre 2017.

Benjamin MOULLET et Manon INNACOLO, le 26 décembre 2017.

Alain BIDARD et Chantal SÉLARD, le 08 juin 2018.

Guillaume UDERSO et Julie FAUTRELLE, le 16 juin 2018.

David SPESSIVTZEFF et Angelina ALFRED, le 23 juin 2018.

Jérôme LATIL et Cynthia DELALOYE, le 07 juillet 2018.



Décès

LIEUTIER Jean Albert, le 22 juillet 2017, à Gap (05).

DESSAUD Claude, le 07 août 2017, à Sisteron (04).

CAMELIN Sylvain, le 26 septembre 2017, à Mison (04).

FIORINA Robert, le 24 nov. 2017, à Laragne-Montéglin (05).

ALESSIO Robert, le 27 novembre 2017, à Sisteron (04).

Aline BOUCHET, née GALLIENNE, le 11 mars 2018, à Laragne-Montéglin (05).

Yves IMBERT, le 12 mars 2018, à Laragne-Montéglin (05).

Yves PADILLA, le 22 mars 2018, à Sisteron (04).

Domnine MALGAT, née COLLOMBON, le 29 avril 2018, à Valloire (73).

Pierre WILLIG, le 01 mai 2018, à Sisteron (04).

Véronique DE MARCO, née ANGE, le 30 juin 2018, à Mison (04).

Aurore Goubereau, née Fleurier, le 06 juillet 2018, à La Saulce (05).

LES COPAINS DU MARCHÉ,

Un nouveau commerce s'est installé à Mison, en lieu et place de l'épicerie : Les Copains du Marché. Les 3 associés de la structure vous proposent, en direct de 37 producteurs, les produits de leurs fermes et d'artisanat local.



Venez y découvrir les richesses de votre terroir.

Ouverture : du mardi au samedi, 8h30 à 19h, dimanche de 9h à 12h (18h grands WE et vacances scolaires)

Contact : 09 63 55 17 06, lescopainsdumarche.fr

UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET UN TRACTO-PELLE

La commune de Mison vient de faire l'acquisition d'un Partner Peugeot, rallongé à 2,05 m, 100 % électrique, que les Services Techniques municipaux utilisent dans leurs missions quotidiennes. Cet utilitaire est un compromis idéal entre capacité de chargement et maniabilité, répondant ainsi aux besoins et contraintes rencontrés par les agents.

La commune poursuit ainsi le renouvellement de ses équipements et renforce son engagement dans une politique écoresponsable volontariste.

Le prix initial de ce véhicule, avec batteries garanties 8 ans, est de 22 322 €, auquel se soustraient les 6 000 € de bonus écologique, la reprise d'un véhicule diesel de plus de 10 ans pour 2 500 €, et une subvention de l'Etat de 11 000 €. Le véhicule revient ainsi à un coût final pour la commune de 2 822 €.

La commune a lancé un appel d'offres en vue de l'acquisition d'un tractopelle d'occasion, conforme aux normes réglementaires pour les travaux en régie. Nous avons retenu une offre pour un Case 590 ST de 2011 avec 2 160 heures, pour un prix d'achat de 64 800 € TTC auquel il faut déduire le montant de la reprise de l'ancien pour 15 600 € TTC et une subvention DETR 2017 de 27 000 €. Le prix net, avant récupération de la TVA en 2020, passe donc à 22 000 €.

Budget

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 12 avril, a voté les budgets 2018 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Budget	Budget de l'eau	Budget principal
Fonctionnement	297 813,46 €	1 921 066,26 €
Investissement	266 591,65 €	1 132 320,67 €
	564 405,11 €	3 053 386,93 €

Le budget général se caractérise par une fiscalité inchangée, avec les taux des 3 taxes locales qui n'augmentent pas malgré une baisse significative à hauteur de 9 % de la dotation forfaitaire de l'état (128 100 € notifiés pour 2018 au lieu de 143 000 € en 2016, soit un manque à gagner de 14 900 €). Nous avons appliqué la même politique pour le prix des services, où seule la taxe agence de l'eau, correspondant à une redevance pour prélèvement d'eau, a été augmentée de 0,0224 € afin de répondre à la réalité des prélèvements.

À l'heure où nombre de collectivités font le choix de faire peser sur le contribuable le coût du désengagement de l'état, la commune de Mison dispose, grâce à une gestion rigoureuse, de marges de manœuvre suffisantes pour éviter de pénaliser les foyers fiscaux et les entreprises déjà durement éprouvées dans un contexte général de plus en plus difficile.

Quelques postes du budget général, section dépenses de fonctionnement :

- ✓ 148 000 €, achats de fournitures et de consommables,
- ✓ 209 300 €, services et travaux de maintenance, dont 60 000 € de travaux de voirie et d'entretien de bâtiments,
- ✓ 571 000 €, frais de personnel, dont 50 000 € de frais de personnel affectés au budget de l'eau,
- ✓ 158 000 €, impôts et taxes,
- ✓ 197 400 €, produits de gestion courante (dont 48 000 € de subventions aux associations, 32 000 € au SDIS 04 et 51 000 € de subvention d'équilibre au budget de l'eau),
- ✓ 41 500 €, intérêts des emprunts.

Les budgets primitifs votés pour 2018

En terme d'Investissements, les principales opérations prévues pour 2018 sont les suivantes :

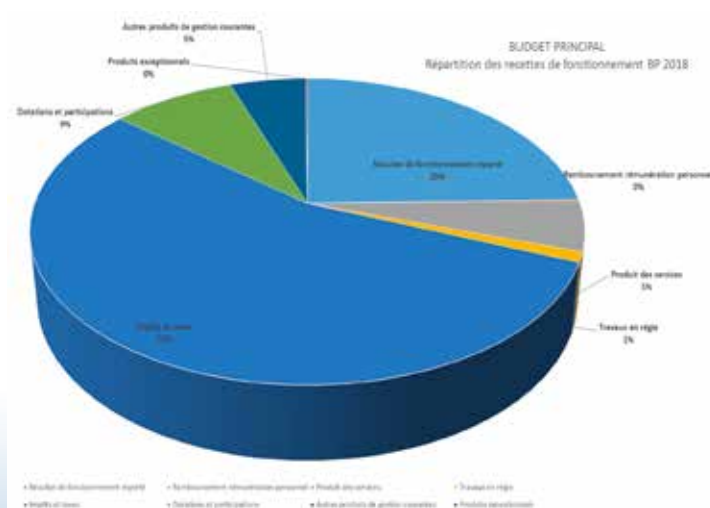
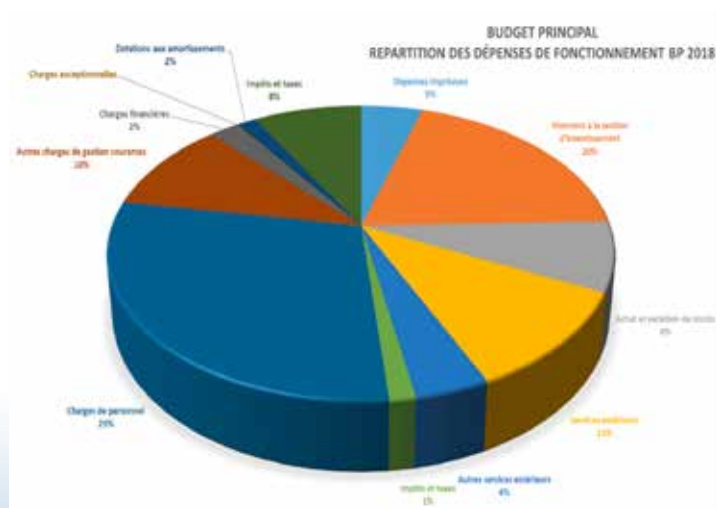
- ✓ La sécurisation des remparts du Château de Mison, avec une signalétique qui permettra d'ouvrir le Château au public,
- ✓ L'acquisition d'un véhicule électrique et d'un tractopelle pour les services techniques,
- ✓ La réhabilitation de la place Esclangon,
- ✓ La réhabilitation de l'alambic et de son local d'exposition,
- ✓ La réfection des réseaux d'eau potable et pluviale ainsi que la sécurisation de la traversée du hameau des Eyssaras,
- ✓ L'installation d'un dégrilleur sur la STEP de Tirasse,
- ✓ L'étude sur la protection des périmètres de captage des sources d'eau potable de la commune.

D'autres investissements sont prévus dont certains ont déjà été entrepris par le Syndicat Mixte du Sisteronais-Moyenne-Durance d'Energie et des Réseaux d'Eclairage Public et de Télécom qui les finance à 100 %; à savoir :

- ✓ Le remplacement des lampadaires de la place de champ Florin 1, par des lampadaires à leds,
- ✓ Le remplacement des lampadaires à Mison Village par des lampadaires à leds,
- ✓ L'éclairage pour la mise en valeur de la chapelle Notre Dame de la Baume,
- ✓ Le remplacement de lampadaires au hameau de Servoules dans le cadre de travaux coordonnés avec le Syndicat d'Energie du 04.

Les investissements de la commune restent tournés vers les espaces publics pour améliorer au quotidien de la vie des Misonnais, mais aussi pour conforter l'image de notre village avec l'objectif d'un développement durable basé sur la valorisation de notre patrimoine et de notre qualité de vie.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu de la répartition des recettes et dépenses du budget général pour 2018.



Fiscalité 2018

C'est ainsi que les taux des 3 taxes locales n'augmenteront pas.
Pour 2018, la fiscalité s'établit de la façon suivante :

Taxes	Taux 2017 Mison	Taux moyens communaux 2017		Taux 2018 Mison	Bases	Produit fiscal
		National	Départemental			
TH	8,05%	24,47%	18,92%	8,05%	1 472 000	118 496 €
FB	22,70%	21,00%	28,09%	22,70%	2 040 000	463 080 €
FNB	37,08%	49,46%	65,21%	37,08%	98 700	36 598 €
CFE						
Total						618 174 €

Soit un total de 618 174 € (+1.75 % par rapport à 2017 : augmentation liée à la revalorisation des bases incluses dans la loi de finances 2018 et à l'augmentation physique des bases).

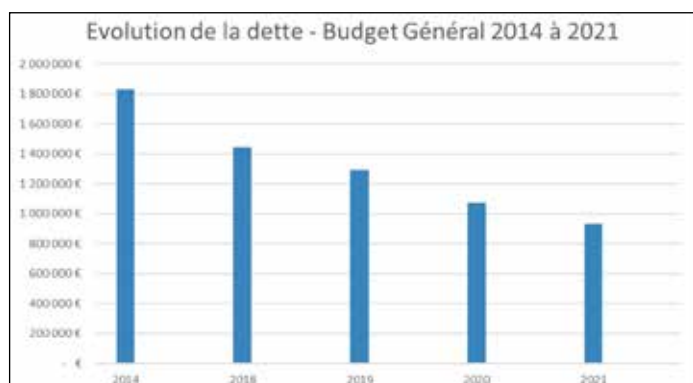
Etat de la dette

La commune de Mison est entrée dans un processus de diminution de la dette depuis 2015. Son endettement est la conséquence de lourds investissements anciens comme l'école, la cantine, les stations d'épuration, etc...

Ainsi, pour le budget général, la dette d'un montant de 1 828 754 € en 2014 passera à 933 372 € à l'horizon 2021.

Pour le budget de l'eau et de l'assainissement, la dette s'élevait à 668 311 € en 2014, elle sera en 2021 de 344 751 €.

Les deux graphiques ci-après témoignent de cette évolution.



Mairie

Ordures ménagères aux Armands

Depuis peu, place Champ Florin aux Armands, le nouveau container enterré, réservé exclusivement aux déchets ménagers, est en service. Il remplace tous les containers mobiles, peu esthétiques et encombrants. Son ouverture permet d'y jeter des sacs de 50 litres maximum.

Rappelons que ce lieu de dépôt permet de trier **plastiques, verre, papier**, récolter les **cartons, pliés ou écrasés**, dans un chalet prévu à cet effet, et collecter les **vêtements, chaussures, et tissus** pour l'Envolée. Tout autre

dépôt est interdit, le ramassage des encombrants étant assuré sur simple coup de fil en mairie. Cet endroit, trop souvent souillé par des apports sauvages, doit rester propre pour le respect de la salubrité publique.





**UN CERCLE VERTUEUX À DÉVELOPPER :
LORSQU'ILS SONT TRIÉS, LES DÉCHETS
SONT REVALORISÉS ET LE COÛT DU
SERVICE EST MIEUX MAÎTRISÉ. ADOPTEZ
LE BON GESTE EN TRIANT !**



ORDURES MÉNAGÈRES UNE NOUVELLE FISCALITÉ MISE EN PLACE

Depuis le début de l'année, la CCSB a mis en application la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Explications.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été adoptée sur le territoire pour le fonctionnement du service de collecte et traitement des déchets ménagers. Contrairement à la Redevance d'Enlèvement des Déchets Ménagers (REOM) qui était un forfait appliqué à tous les ménages sans distinction, le choix de la TEOM s'est imposé car il semble être plus avantageux :

- Elle est mensualisable
- Elle est progressive en fonction du logement
- Elle est récupérable au travers des charges locatives
- Les agents pourront se consacrer à l'optimisation du service puisque l'État sera en charge du prélèvement de la taxe.

Elle permet de faire fonctionner le service pour les 25000 habitants du territoire. A Mison par exemple, des colonnes de tri ont déjà été remplacées avec des messages plus clairs. La TEOM finance aussi la prévention autour du compostage, du recyclage et du broyage notamment.

COMMENT CALCULER LA TAXE ?

Prenez la moitié de la valeur locative de la taxe d'habitation indiquée au verso de votre feuille puis appliquer 12%. La base de cette imposition est établie sur la valeur locative d'après la situation existante au 1er janvier de l'année. La CCSB a voté un plafond afin que les propriétaires n'aient pas à payer une TEOM trop importante.

: Petits conseils pour réduire le volume de vos poubelles

ACHETEZ MALIN ET SOYEZ VIGILANTS

Évitez les suremballages, privilégiez le wrac et produits locaux. Ayez toujours votre panier, sac cabas ou en tissu à portée de main !

« STOP PUB »

Apposez un autocollant sur votre boîte aux lettres pour éviter les publicités indésirables.

COMPOSTEZ

En moyenne les déchets fermentescibles représentent 30% de vos ordures ménagères ! Des composteurs à 10€ sont disponibles au siège de la CCSB à Sisteron et au Pôle Environnement à Garde Colombe !

RECYCLEZ

Les objets peuvent avoir plusieurs vies, déposez-les en déchetteries pour qu'ils puissent être revalorisés.

ROYEZ

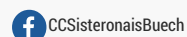
Une action pilote est en cours dans le Serrois par le biais du Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage*. Un broyeur de végétaux y est disponible auprès des mairies partenaires.

RÉ-EMPLOYEZ

Repensez, réparez ou donnez au lieu de jeter !

+ d'infos

Retrouvez toute l'actualité de la CCSB sur le site : www.sisteronais-buech.fr



CCSisteronaisBuech



CCSisteronBuech

*TZDZG : programme qui accompagne les collectivités territoriales qui s'engagent dans une démarche ambitieuse de prévention, réutilisation et de recyclage de leurs déchets.

DOCUMENTS D'URBANISME

LA CCSB GÈRE LE SERVICE

Suite au désengagement de l'État, l'instruction des autorisations d'urbanisme a été reprise par l'intercommunalité et plus particulièrement par le service Application du Droit des Sols (ADS).

Plusieurs types de construction ou d'aménagement sont soumis à « autorisation d'urbanisme » : **les certificats d'urbanisme d'information (CUa), opérationnels (CUb), les déclarations préalables (DP), les permis de construire (PC), les permis d'aménagement (PA), les permis de démolir (PD), les autorisations de travaux (AT).**

Les communes ont récupéré l'ADS suite au désengagement de l'État. Afin d'aider les communes qui ne disposent pas d'agents compétents pour le faire, la CCSB a mutualisé ce service au 1er janvier 2018. Aujourd'hui, toutes les communes disposant d'un PLU ou d'un POS caduc peuvent bénéficier des services mutualisés de l'intercommunalité. Le service de centralisation est basé à Sisteron mais les agents organisent toutes les semaines des permanences dans les Maisons de Service aux Publics à Serres, La Motte-du-Caire, Laragne. Une réelle volonté d'accompagnement a donc été faite pour nos communes.

En 4 mois, ce sont déjà 367 dossiers qui ont été traités pour les 34 communes qui bénéficient du service sur le territoire. Les dossiers doivent être déposés en mairie. Ce sont les mairies qui transmettent obligatoirement à la communauté de communes. Puis les instructeurs, en liaison constante avec le maire ou les dépositaires, instruisent le dossier. Le fait que ce soit une collectivité qui gère l'urbanisme et non plus l'État amène de la réactivité et un relationnel plus facile. Les maires restent compétents pour délivrer les permis de construire. Proximité, réactivité et respect de la loi sont les maîtres mots de la gestion intercommunale des autorisations du droit des sols.

CHIFFRE CLÉ

6000 €

C'est le coût pour
la commune de Mison

PERMANENCES ADS (sur rendez-vous)

MSAP	LA MOTTE DU CAIRE	LARAGNE-MONTEGLIN	SERRES
MOIS	9h30-11h30 Maison de Pays Tél : 09 63 52 67 32	9h - 11h30 8A, place de l'Eglise Tél : 04 92 65 26 97	14h - 16h30 Rue des jardins Tél : 04 92 67 08 25
Juin	1er juin 2018	13 juin 2018	21 juin 2018
Juillet	6 juillet 2018	11 juillet 2018	19 juillet 2018

SERVICE CENTRALISÉ AU SIÈGE DE LA CCSB

Permanences le lundi et mardi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h (les autres jours uniquement sur rendez-vous)
Accueil téléphonique tous les jours de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h : 04.92.31.27.52

Travaux

Des travaux d'importance ce semestre-ci!

● LES ARMANDS SUD

Suite à l'approbation du PLU, l'objectif de la commune est de densifier le tissu urbain existant, notamment sur Les Armands, en favorisant l'aménagement des terrains disponibles à l'intérieur des hameaux.

Dans le secteur des Armands sud, une parcelle communale vient d'être viabilisée, en vue d'une vente et de l'installation de nouveaux résidents.



Travaux (suite)

● LE CHÂTEAU DE MISON

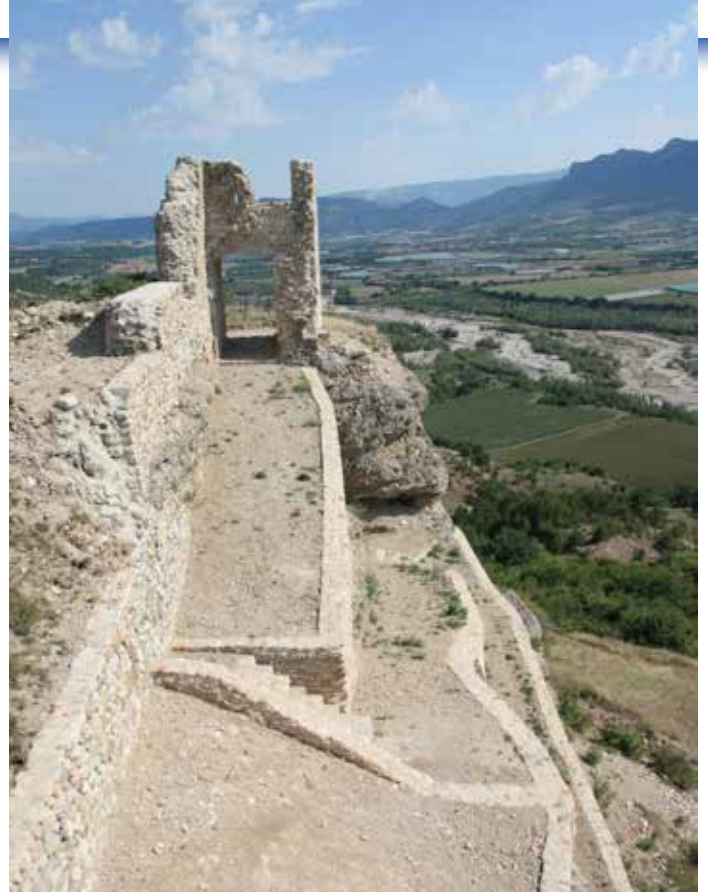
Afin de permettre l'accès du Château aux visiteurs, des travaux de sécurisation des remparts ont débuté en 2006. L'objectif général était de consolider les maçonneries en place, de sécuriser les façades de l'ensemble du castrum et de réaliser un accès pour une ouverture du site au public.

Les travaux sont exécutés depuis l'origine de l'opération dans un souci de respect historique et d'intégration au bâti existant. L'architecte des bâtiments de France est associé au projet : il participe au comité de pilotage et assure un conseil technique, produit un avis sur l'ensemble des interventions, le château étant situé dans le périmètre inscrit.

La consolidation des maçonneries achevée, la commune vient de boucler son plan de financement pour la dernière phase de réhabilitation : la mise en place des éléments de sécurisation et de valorisation. Nous avons obtenu des aides de la Région pour 52 800 €, de l'Etat (DREAL) pour 35 200 € et enfin de l'Europe pour 31 534 €, soit 119 534 € pour un montant total prévisionnel de 176 000 € HT, soit près de 70% de subventions.

Cette dernière opération inclut l'implantation de garde-corps à trois lices en acier corrodé, visant à sécuriser les rampes d'accès et le plateau sommital, tout en respectant l'esprit des lieux. Il comprend également 4 aires d'interprétation du site et l'aménagement d'une promenade autour du château, afin de traiter le site dans sa globalité.

Assistés du bureau d'études Eco avec lequel nous avons déjà travaillé les autres phases, nous allons lancer une consultation des entreprises courant juillet et espérons un



démarrage des travaux pour la fin septembre. Le chantier devrait durer jusqu'au printemps 2019.

Ce projet représente un attrait touristique et culturel non négligeable pour la commune et la communauté du Sisteronais-Buëch. Il pourrait s'assortir d'actions culturelles, éventuellement en lien avec les communes voisines par le biais d'animations ou d'expositions auprès du grand public et des écoles.

● LES EYSSARAS

La RD 324 située au nord-est de la commune de Mison est la liaison entre les départements 04 et 05.



Cette route supporte un trafic moyen de 190 véhicules / jour en VL, PL et engins agricoles.

La commune a souhaité classer le hameau des Eyssaras en agglomération et, par le biais d'un arrêté communal, a souhaité limiter la vitesse à 30 km/h en traversée de hameau, en accord avec le département gestionnaire de cette voie.

Ce hameau a connu au cours des dernières années une urbanisation active, qui va se poursuivre. De ce fait, l'environnement devient urbain par une rupture nette avec la campagne alentour.

Les travaux consisteront en :

- La mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h.
- La mise en place d'une signalétique appropriée.
- Le traitement de la couche de

roulement sur l'ensemble de l'agglomération.

- La mise en place d'un dispositif de ralentisseur aux normes en vigueur type « dos d'âne ».
- La création d'un caniveau-grille en point bas afin de collecter les eaux pluviales qui posent un problème aux riverains en contrebas de la chaussée.
- Le changement sur 210 mètres d'une canalisation AEP (Adduction d'Eau Potable) défectueuse.

Pour le financement, le département 04 a été sollicité dans le cadre des amendes de police et de sa participation sur l'eau potable, ainsi que l'Agence de l'eau. Dans l'attente des subventions, la commune travaille au montage du dossier de consultation des entreprises par MAPA (Marché à procédure adaptée).

● PLACE E. ESCLANGON

La place Ernest Esclangon, située dans la traversée des « Armands » est le lieu de vie principal de la commune.

Sur cet espace se trouvent la mairie, la salle polyvalente, l'agence postale, l'ADMR, des toilettes publiques et des places de stationnement nécessaires aux commerces de proximité.

Dernièrement, des travaux réalisés par le Syndicat Mixte Sisteronais-Moyenne Durance des Réseaux d'Éclairage Public et de Télécommunications (SMSMDE) ont permis de donner une nouvelle ambiance lumineuse à cet espace.

Avec le temps, les entourages d'arbres en béton ainsi que leurs corsets métalliques se sont dégradés, créant des obstacles dangereux pour les usagers et un stationnement anarchique des véhicules.

Le projet a pour objet de réaménager et réorganiser le fonctionnement de cet espace public par :



- la suppression des bordures béton saillantes par des grilles de protection d'arbre sans ressaut.
- la redéfinition des zones de stationnement.
- l'installation d'un nouveau mobilier urbain.
- la modification de certains espaces verts.

Le financement de ces travaux sera subventionné à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), acquise et de 30% de la Région, en attente à ce jour.

● HAMEAU DES HOSTES

Le hameau des Hostes est traversé par la RD4075. L'accès et la sortie des riverains sur la route départementale en direction des Armands ou de Laragne présente un danger.

Dans le PLU, un emplacement réservé est inscrit pour la création d'un parking et l'aménagement d'une voie d'accès.

Le présent projet a pour objet de :

- Supprimer l'accès direct entre la RD4075 et le hameau avec du mobilier urbain, type barrières.
- Créer une voie d'accès d'une longueur de 180 mètres qui intégrerait le domaine public communal afin de rejoindre sécuritairement la RD4075.



- Créer un parking à proximité des habitations

Ce projet sera subventionné à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

● LES ATELIERS

Dans le cadre d'un aménagement de sécurité, la commune et le département ont souhaité modifier la réglementation de la circulation au niveau de l'intersection de la route départementale 4075 et de la voie communale des Ateliers.

L'Arrêté départemental permanent n° 2018-DFAJ-003 du 5/02/2018 stipule qu'à partir du 14/05/2018, et à compter de la date de mise en place de la signalisation réglementaire, la circulation sera modifiée ainsi qu'il suit :

- Il sera interdit de tourner à gauche à l'intersection RD4075 / VC des Ateliers pour tous les véhicules dans le sens Laragne-Montéglin vers Sisteron.
- Il sera interdit de tourner à gauche pour tous les véhicules depuis la voie communale des Ateliers vers Sisteron.



Déchetterie

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB) gère 7 déchetteries intercommunales réparties sur l'ensemble du territoire et ouvertes aux habitants des 62 communes. Le Règlement Intérieur, voté par les élus, donne les coordonnées de toutes les déchetteries ainsi que les horaires d'ouverture, (voir rubrique infos pratiques). Ce règlement liste également les types de déchets récupérés dans chaque déchetterie, en bref, tout ce qui est «grand», «gros», «encombrant» ou «électrique».

Tous les déchets apportés sont recyclés, réutilisés ou valorisés. Seuls certains types d'encombrants ne peuvent pas l'être. C'est pourquoi la CCSB met chaque année en place de nouvelles filières de recyclage afin d'en traiter un maximum. Par exemple : il y a 5 ans les meubles, tables, chaises et lits étaient jetés. Ils sont maintenant collectés dans une benne spécifique pour être valorisés dans des usines, françaises pour la plupart.



Ce règlement précise aussi le rôle des usagers de la déchetterie et le rôle des gardiens. De plus en plus d'habitants ont le réflexe de venir déposer leurs déchets. Cependant, certains ne respectent pas les consignes de tri indiquées. Il faut savoir que pour être recyclés, les déchets doivent préalablement être triés séparément par l'usine de recyclage des cartons ne peut pas recycler la ferraille. C'est pourquoi les employés orientent les usagers.

Ils sont aussi tenus de faire respecter l'interdiction de chinage et de récupération dans les bennes et ils se tiennent volontiers à disposition afin d'aider au déchargement. Il est regrettable que certains usagers soient discourtois, voire agressifs ou racistes envers les gardiens. Ils assurent un service public, respectons-les !

Rappelons que l'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers. Dans ces conditions, il est inadmissible de trouver ce genre de dépôt (voir page 5) dans et autour des containers réservés aux ordures ménagères. Ces incivilités ont un coût pour la collectivité.

Il est rappelé que les professionnels doivent eux aussi déposer leurs déchets de chantier pour ne pas polluer l'environnement comme on peut le voir sur les deux photos. Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez vous rendre en déchetterie ou contacter le pôle environnement au 04.92.66.25.49.

CERTIFICAT D'Immatriculation (cartes grises)

Depuis le 6 novembre 2017, les demandes de carte grise se font obligatoirement sur Internet. Pour tout achat d'occasion, vente, ou don, il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession ou de l'envoyer par courrier.

Quelques conseils :

- ✓ Voici les 2 seuls sites à consulter (tous les autres sites sont des sites marchands qui vous proposeront une transaction payante !) :
 - <https://www.service-public.fr>, pour information sur les démarches,
 - <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, pour dépôt de la demande.
- ✓ A réception de votre certificat d'immatriculation, un numéro de référence vous sera remis. Conservez-le précieusement, il sera obligatoire de le fournir lors de toute nouvelle démarche concernant ce véhicule (vente, don, perte du certificat, etc.).

Au cas où vous n'auriez pas la possibilité de vous connecter à Internet, vous pourrez vous adresser aux maisons de service public de Sisteron ou Laragne, ou exceptionnellement, à l'accueil de la mairie.



Alambic

L'alambic communal est depuis toujours abrité rue du lavoir, dans un local jouxtant la fontaine qui assurait l'apport d'eau fraîche nécessaire au refroidissement de l'appareil lors du fonctionnement. Objet technologique fort beau mais tristement remisé et masqué des regards depuis plus de 20 ans, cet alambic, restauré, a retrouvé sa place depuis peu. Il est maintenant visible par tous, au travers d'une vitre sécurisée, protégé par une alarme, dans son abri remis à neuf en régie.

Il s'agit d'un « alambic brûleur à vidage par basculement », acheté en 1933 pour 6 370 francs. Construit par la maison Noël Brocard, constructeur de Pontcharra sur Bréda (Isère), il est en cuivre et installé sur « sa voiture de fer » d'origine. Il n'a néanmoins jamais été ambulante. Il dispose de ce qui était alors une innovation technique destinée à réduire le temps de distillation : la double rectification. La contenance de la cuve est de 500 litres selon la facture d'origine, et l'alambic dispose d'un « foyer complet avec grille de fonte ».

La commune dispose dans ses archives des cahiers de comptabilité tenus par le « Syndicat de Mison » indiquant notamment les volumes produits par personne de 1940 à 1997.

L'alambic de Mison était un alambic coopératif et à ce titre, avait toujours été utilisé collectivement par les habitants de la commune. Il représente pour beaucoup un souvenir festif, des moments de vie collective et de joie.

La commune s'emploie à valoriser son patrimoine qu'il soit bâti, non bâti ou culturel pour l'attrait touristique de son



territoire. La restauration de cet alambic s'est naturellement inscrite dans cette optique.

La participation d'une classe de l'école de Mison à ce projet dans le cadre du concours « J'aime mon patrimoine » porté par la Fondation du Patrimoine a été un moyen de faire connaître aux élèves les richesses qui les environnent. Participer à ce projet leur a permis d'appréhender concrètement tout ce qui peut se cacher derrière les objets du passé. C'était donc un projet patrimonial avec un impact pédagogique important. Rappelons que ces élèves ont obtenu le prix national du patrimoine, mention spéciale « zone rurale » d'un montant de 5 000€, aidant ainsi au financement de la restauration.

Aujourd'hui, Mison étant inscrite dans le périmètre de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence, nous allons, avec l'aide de ce dernier, réaliser une signalétique directionnelle et informative pour l'alambic et tout notre patrimoine communal.

BIBLIOTHÈQUE Municipale

La médiathèque municipale fêtera ses 10 ans d'existence en octobre prochain.

Ouverte tout d'abord dans le sous-sol de la Mairie dans 15 m², elle a été transférée au rez-de-chaussée du bâtiment Pacros, situé derrière l'agence postale, au bord de la route, bien visible et accessible à tous.

Quelques chiffres : 45 m² environ, 3635 ouvrages toutes catégories confondues, 2707 sont la propriété de la bibliothèque. 928 sont prêtés par la médiathèque départementale, via le passage 3 fois par an du Bibliobus, 110 livres environ sont achetés au cours de l'année, grâce au budget alloué par le conseil municipal, 60 lectrices et lecteurs dont la moitié sont des enfants, 9 bibliothécaires bénévoles pour assurer la bonne marche de la structure.

Les prochaines animations :

- 12 août, portes ouvertes.
- L'heure du conte à la rentrée prochaine.
- Goûter- lecture à l'automne.
- 11 novembre : exposition pour finaliser le cycle sur la guerre 14/18.
- Théâtre : « Mademoiselle Solange » par la compagnie « Une sardine dans le plafond ».

- Petites expositions dans les locaux de la bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

Les mardis de 16h30 à 18h30, y compris pendant les vacances scolaires et sur rendez-vous.

Contact : Mireille Foucher, 06 31 90 58 65

Les bibliothécaires bénévoles vous souhaitent d'agréables vacances d'été et, bien entendu, de belles lectures !



ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

La rentrée du centre de loisirs s'est faite avec l'arrivée de nouveaux enfants et adolescents. Le centre a ouvert les festivités en octobre avec une semaine consacrée aux indiens et aux cowboys et les enfants ont pu profiter d'une journée à Ok Corral (13). L'hiver a débuté avec une sortie à la montagne de Lure pour profiter des joies de la glisse, accompagnés par les adolescents, une journée pyjama et une journée à l'envers. Pendant les vacances d'avril, l'Égypte était au programme avec création d'amulettes, prénoms en hiéroglyphes et grands jeux autour du mystère des pharaons, sans oublier la sortie tant attendue à Corbi-Parc (04).

Du côté des adolescents, la rentrée a vite été oubliée lors d'un séjour en réseau à Méolans-Revel (04) avec dix structures du département. Plus d'une centaine de jeunes étaient présents. Une nouveauté : la participation des jeunes misonnais aux cours de cuisine organisés par l'association « Mison partage ».



2018 a débuté avec le traditionnel séjour ski avec hébergement en chalets à St Jean Montclar (04). Au programme, ski, rando raquette nocturne, yooner... En avril, ils ont eux-mêmes organisé et prévu leurs vacances, avec une sortie à Marseille, un mini-camp dans la Drôme et une sortie dans un parc d'attraction.

A l'espace jeunes, les activités et les sorties sont toujours variées : journée de la jeunesse, rencontre à Sisteron, soirée pyjama, paninis, sortie patinoire, cinéma ou trottinette, sans oublier les projets d'autofinancement (Marché de Noël, emballage cadeaux...).

Le mois de Juin a commencé pour les jeunes par un week-end au refuge du Tourond, commune de Champoléon (05), et un week-end astronomie dans la Drôme avec la tête dans les étoiles.



L'été se prépare avec des sorties à la Germanette, à Corbi-Parc, au plan d'eau de Ribiers, un mini-camp pour les 3-17 ans au camping les Princes d'Orange à Orpierre, un camp pour les 9-11 ans au Lautaret et pour les adolescents de la commune, un séjour à Allos.

Les mercredis après-midi, Marie propose toujours des activités selon les envies des enfants et toujours des après-midi « heure du conte » avec la médiathèque.

Quant aux Temps d'Activités Périscolaires, le large choix d'activités proposé a séduit toutes les tranches d'âge, avec des nouveautés comme le Hip-Hop, la danse ou les jeux poétiques, sans oublier la magie, la musique, le sport, le théâtre, les activités manuelles et créatives et enfin l'anglais où les classes de CM1 et CM2 et quelques CE2 ont pu correspondre avec des élèves américains à Grand Blanc, (Michigan USA) ...

Cet été marquera également le passage de relais entre Laëtitia, actuelle directrice qui arrive au terme de son contrat de remplacement et Caroline qui reprend ses fonctions à partir de la mi-juillet. Une soirée de départ a été organisée le jeudi 28 juin à 18h00 à la salle polyvalente avec une projection des bons moments vécus au cours des 3 années, suivie d'un goûter partagé.

Un grand merci aux animateurs et intervenants pour leur travail accompli sur cette année 2017-2018 avec Marie, Christine, Lucie, Carine, Line, Emilie, Morgane, Baptiste, Marion, Marina, Florine, Yonald, Calice, Claude, sans oublier Victor qui a fini son contrat d'animateur début février.



Ça bouge à Mison...

- SAM. 21 & DIM. 22 JUILLET

Fête de notre patrimoine roulant,
Les Armands, Ass.
Auto Rétro des Alpes Provençales,



- DIMANCHE 29 JUILLET



Le Village:
L'âme bohème,
hommage
à
Aznavour
Ass.
à MIS ON
fait la fête

**- VENDREDI
3 AOUT**

La Silve:
Danse country
Villages en fête



- DIMANCHE 12 AOUT



Les Armands: Ass. à MIS ON fait la fête

- DIMANCHE 12 AOUT

Journée portes ouvertes
Les Armands, la bibliothèque



- SAM. 1 & DIM. 2 SEPT.

Le lac: Concert flottant
Le pianO du lac
Ass. à MIS ON fait la fête



- MARDI 4 SEPTEMBRE

Les Armands: Veillées des
Basses Alpes - Ass. Mison partage



- SEPTEMBRE
Bibliothèque:



- DIM. 7 OCTOBRE

Les Armands:
Repas dansant
avec B. Pohn
Ass. Les Ch'tis d'ici
et d'ailleurs



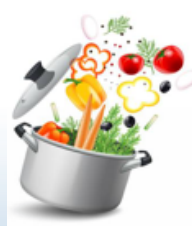
- DIM. 4 NOV.

Les Armands:
Veillées des Basses Alpes
Ass. Mison partage



**- VENDREDI
9 NOVEMBRE**

Les Armands:
Concours
de soupes
Ass. Mison partage



- DU 11 AU 15 NOVEMBRE

Expo. "Guerre 14/18"
Les Armands, la bibliothèque



- NOVEMBRE

Théâtre
"Mlle Solange"
Cie une sardine
dans le plafond
Les Armands,
la bibliothèque



- DIM. 18 NOVEMBRE

Les Armands:
Déjeuner Beaujolais
Ass. Les Ch'tis d'ici
et d'ailleurs



- DIM. 2 DECEMBRE

Les Armands:



Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs

- DIM. 25 NOVEMBRE

Téléthon

Les Armands: Soupe d'épeautre
Ass. à MIS ON fait la fête

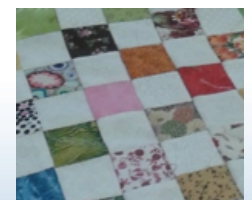
- DECEMBRE

Les Armands:
Marché
de Noël
Ass. APE



- DECEMBRE

Les Armands:
Participation au
Marché de Noël
Ass. Au fil du Patch



Avec la nouvelle équipe pédagogique, les élèves ont réalisé divers projets. En voici un aperçu :

- Les PS-MS, en lien avec le projet du prix littéraire, ont visité la ferme pédagogique de Jarjayes où ils ont vu et nourri les animaux. Cette journée a été très appréciée par les élèves.
- Les GS-CP, après un élevage de chenilles, ont observé la métamorphose en papillon. Pour clôturer le projet, ils se sont rendus au Musée Promenade de Digne-les-Bains et ont participé à une animation au jardin des papillons.
- Les CE1-CE2 ont correspondu toute l'année avec les CE1-

CE2 de l'école de la Bréole. Après plusieurs mois d'échanges de lettres, ils se sont rencontrés lors d'une sortie sur la commune de la Bréole.

- Les CM1-CM2 ont travaillé toute l'année sur l'écriture d'un cahier de guerre du poilu Firmin Siard dans le cadre du concours national des Petits Artistes de la Mémoire.

Nous remercions la municipalité, les parents d'élèves et les élèves pour leur implication active dans tous ces projets.

Nouveaux horaires à la rentrée 2018 / 2019 :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 – 12h, 13h30 – 16h.

ASSOCIATIONS

Chanter Comme à la Maison

L'association Chanter Comme à la Maison (CCM) compte cette année 45 membres de 3 à 85 ans qui ont pour passion commune la musique.

CCM propose :

- Le jeudi, un éveil musical pour les 3/6 ans de 17h00 à 17h45, et une chorale adulte de 18h30 à 19h30.
- Le mardi, une chorale enfant pour les 6/9 ans de 17h15 à 18h15, et une chorale ados pour les 9/15 ans de 18h30 à 19h30.
- Des cours de chant individuels.

Ces activités se déroulent à la salle Bernard Wathelet au Village, toujours dans une ambiance chaleureuse et familiale. On vient chanter pour se faire plaisir et aucun niveau n'est demandé.

L'association a clôturé l'année 2018 en offrant un spectacle à



la salle polyvalente : démonstration par les enfants de l'éveil, costumés, des musiques du monde avec des instruments fabriqués par leurs soins, des différents styles musicaux appris avec des danses, et des chants leur apprenant la justesse et le rythme. Tous les adhérents, adultes, ados et enfants, ont interprété des chansons de Soprano, Vianney, Maître Gyms, France Gall, Goldman, Calogero, Céline Dion, Isabelle Boulay et bien d'autres ...

Les cours reprendront la semaine du 10 septembre. Les 2 premiers essais sont offerts. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette association, créée il y a à peine 2 ans sur une idée de la présidente, Jill et avec la motivation de la coach vocale, Calice.

Contact : Calice, 06 33 50 32 27 / Jill, 06 82 25 77 87

9 mètres HB Loisir

Le 10 novembre 2017, à la mairie, au City-stade et au stade de Mison, 4 écoles, 7 classes du CE1 au CM2, 24 équipes, plus de 140 enfants, les enseignants et de nombreux parents étaient présents pour encadrer la première Rencontre Handball et Culture Inter-écoles, organisée par 9 mètres HB Loisir sous l'égide de Lucien Rosas, président et animateur de ce projet ambitieux.

Le Club, en association avec les écoles, accueillait une classe de Bevens, deux de Salignac, une de Valbelle et trois d'Aubignosc.

Lors de cette journée réservée aux moins de 9 ans, les enfants ont pu participer à divers ateliers : parcours agilité, tir de précision, épreuve de vitesse et trois stands de culture handball (- arbitrage - histoire du handball- découverte du



Club 9 mètres HB Loisir). Ils ont également adoré l'espace confrontation collective.

Les parents avaient préparé leur repas, partagé convivialement autour du stade.

Une journée sous le signe du plaisir de jouer et du fair-play, sans classement. Les organisateurs ont, par ailleurs, mis à l'honneur le maire de Mison, Robert Gay, sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

ASSOCIATIONS (SUITE)

Les ch'tis d'ici et d'ailleurs

Dernièrement, les ch'tis d'ici et d'ailleurs ont organisé un thé dansant.

Tous les bénéfices de cet après-midi dansant ont été reversés au centre d'actions sociales (CCAS).

A cette occasion, le président Alain Bourgeois a remis un chèque de 500€ au maire de Mison, Robert Gay.

Projets de l'association :

- 13 juillet : dîner dansant, moules-frites avec DJ CO.
- 07 octobre: déjeuner dansant, moules frites avec l'accordéoniste Bernard Pohu.
- 18 novembre: déjeuner beaujolais nouveau et coq au vin fermier avec DJ CO.
- 02 décembre: loto de Noël.



Nouveauté : Notre site internet : leschtisdicietdailleurs.e-monsite.com

L'association remercie la municipalité pour son aide financière et pour la mise à disposition des locaux.

Contact : Alain Bourgeois : 06 11 80 07 15.
ZA Les Grandes Blâches, 04200 Mison

AUTO RÉTRO DES ALPES PROVENÇALES

Après une année sabbatique, l'association Auto Rétro des Alpes Provençales revient en force cette année avec la 7^{ème} Fête de Notre Patrimoine Roulant. Encore plus de démonstrations de matériel agricole d'antan avec de nouvelles machines remises en état de fonctionner par des passionnés.

Cette manifestation ayant comme thème le patrimoine roulant, nous invitons les passionnés, tels que nous, à nous rejoindre les 21 et 22 juillet avec leurs propres véhicules (auto, moto, vélo, camion, matériel agricole, militaire, pompier, utilitaire, etc.).



De nombreuses animations vous seront proposées ces jours-là. Vous pourrez notamment vous essayer au pilotage de voiture de course miniature sur un circuit géant, vous pourrez également tenter de gagner de nombreux lots à notre tombola.

Un marché de producteurs et d'artisans locaux ainsi qu'un vide grenier auront lieu. Bref, un week-end sympa se prépare sur votre commune et nous espérons vous y rencontrer.

Contact : Régis Francou 06 15 70 13 02
autoretrodesalpesprovencales@gmail.com

Association AU FIL DU PATCH

L'association « Au fil du patch » aura deux ans d'existence en septembre prochain et la vingtaine de membres est toujours aussi motivée pour mener à bien différents projets, qu'ils soient personnels ou communs. Tous les travaux d'aiguilles y sont à l'honneur: patchwork d'abord mais aussi tricot, crochet, broderie, point compté...

Lors de la journée « Soupe d'épeautre » organisée par l'association « aMIS'ON fait la fête », un patchwork cousu par les adhérentes a été proposé en tombola au profit du Téléthon. Un nouvel ouvrage qui sera l'objet d'une tombola est en cours de finition. Le montant de la vente des billets sera offert, cette fois, à l'école de Mison. Les membres de l'association remercient M. le Maire et son conseil municipal pour le soutien logistique et financier qu'ils lui accordent.

Réunions à la salle de l'ancienne école de la Silve, tous les vendredis de 14h à 17h.



Contact :
Mireille Foucher
06 31 90 58 65.

ASSOCIATIONS (SUITE)

ADMR Mison

Que s'est-il passé depuis un an ?

L'ADMR s'est installée en lieu et place de la Poste, place Esclangon. Des nouveaux locaux entièrement rénovés, mieux situés, bien visibles, plus accessibles, une rampe d'accès permettant aux personnes à mobilité réduite de franchir les trois marches sans difficulté. Les conditions de travail sont parfaites, il y a suffisamment de place pour les postes de travail, le rangement, et même les archives.

Les horaires d'accueil sont inchangés, les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h30. La boîte aux lettres a été volontairement laissée en place devant la mairie.

Depuis le 1er janvier, l'ADMR peut intervenir dans d'autres domaines que le service à la personne :

- Entretien des locaux et des parties communes pour cabinet médical,

gîte, salle des fêtes, mairies/collectivités, EHPAD, copropriétés, entreprises, commerçants, artisans ...

- Entretien des espaces verts.
- Conciergerie d'entreprise ou de particuliers.

Pour ces nouveaux services, l'ADMR ne bénéficiera pas des exonérations de charges salariales comme pour les services à la personne. Il faudra compter au minimum 25 € de l'heure, ce qui reste intéressant pour des prestations occasionnelles, notamment pour la commune.

Enfin, les sommes payées à l'ADMR en 2017 font l'objet d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 %. En clair, les personnes qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu vont recevoir un remboursement de 50 % du montant payé. Souhaitons que la mesure sera maintenue au cours des années suivantes.



Rappelons que l'ADMR Mison est une association loi 1901 qui intervient sur la commune de Mison uniquement. Elle est autonome financièrement, et reçoit une subvention de la commune. Elle emploie 7 salariés à temps partiel. Actuellement, une équipe de 4 bénévoles gère l'association.

Contact : 0492360804,
admr.mison@laposte.net

BOUCHONS D'AMOUR 04



L'Assemblée Générale de l'association les Bouchons d'Amour Région 5 s'est tenue à Pierrelatte le 13 mai 2018. Bouchons d'Amour 04 y était représentée par Michel Blume, Jean-Paul Couturier et Max Moni.

23 départements, sur les 24 de la Région, étaient présents ou représentés. Après l'adoption à l'unanimité, du rapport moral et du rapport financier, les débats se sont ouverts sur les nouvelles consignes de tri de notre recycleur. Elles ont été rejetées à l'unanimité par les représentants départementaux.

Max Moni, président du 04, a présenté une proposition de modification des statuts pour la Région. Elle a reçu un accord favorable et sera votée ultérieurement. Il a également soulevé un problème d'équité dans les aides apportées aux personnes handicapées, ce qui a amené l'assemblée à demander, par une motion à l'association nationale, de modifier son mode de répartition des fonds sur les Régions.

Le projet de travaux, pour la création d'une salle de réunion et d'un coin toilettes, dans notre hangar des Grandes Blâches de Mison est en bonne voie puisque nous sommes dans l'attente imminente de la livraison, à titre gracieux, du Placoplatre et du Siporex qui viennent d'arriver à la Samse Sisteron.



Nous vous rappelons que tous les bouchons ou couvercles en matières plastiques sont acceptés à condition de ne pas dépasser 12 cm de diamètre ou de longueur, ni contenir de produits annexes ou provenir de produits toxiques ou dangereux et de médicaments.

Les bouchons en liège et en faux liège sont aussi collectés au profit de l'association Espoir 04 qui gère la Maison l'Aurore à Manosque, pour y recevoir les personnes handicapées psychiques.

Un grand merci à tous pour votre participation à la collecte.

Contact :
04 92 68 34 97 – bouchonsdamour04@gmx.fr

ASSOCIATIONS (SUITE)

SPA

« Bonjour à tous,

Une année de plus s'est écoulée et nous sommes toujours présents en grand nombre au Chenil de Sisteron. Pour ma part, je suis arrivé en fin d'année 2017. On m'a baptisé Zac.

Avec mes belles et longues oreilles, je suis un adorable croisé Bruno du Jura de 3 ans. Sage et très câlin, j'aime tout le monde. Peut-être suis-je arrivé au chenil car je ne chasse pas? Je demande tout au plus, des caresses et une petite place sur le canapé à côté de vous. C'est aussi le cas de ma copine Rose, qui est A-DO-RA-BLE ! Difficile de croire que cela fait des années qu'elle attend sa famille au chenil. C'est une croisée Berger de 10 ans. En plus, elle bénéficie de l'opération doyen (aide de « 30 Millions d'Amis » pour les frais vétérinaires), afin de favoriser son adoption.

L'année a été compliquée, entre autres avec la baisse des contrats aidés. Toute l'équipe, (présidente et employés), s'est démenée pour maintenir le cap et a multiplié les actions (vide grenier, collecte alimentaire ...). Une cagnotte a même

été ouverte pour obtenir des fonds pour subvenir à nos besoins (vous la retrouverez sur notre compte Facebook).

Vous pouvez toujours nous venir en aide grâce à vos dons, aux adoptions, aux parrainages...

Le Chenil Refuge SPA se situe ZA les Grandes Blâches, 04200 Mison et il est ouvert tous les jours de 8h à 12h (du lundi au dimanche) et les mercredis et jeudis en non-stop jusqu'à 17h30

Contact : 04 92 62 28 79 / 04 92 61 23 18,

facebook : spa de sisteron, site internet :

<http://associationcaninesisteronaise.hautetfort.com/>

Nous vous attendons ! Zac ».



MISON SCÈNES

Pour la rentrée de septembre/octobre 2018, les répétitions de l'atelier théâtre enfants changent de jour :

- Mercredi de 16h30 à 18h30 à la salle polyvalente (sous réserve de sa dispo).

- Le même jour à 15h, un atelier débutant est envisagé. Les enfants à partir 8 ans y seront les bienvenus et les inscriptions se feront le jour même.

Il serait également possible de former un autre groupe de plus jeunes à un autre moment.

L'atelier adultes va reprendre aussi mais les jours ne sont pas encore arrêtés. En fonction du nombre de participants, nous pourrions piocher dans les différents textes déjà écrits et monter une pièce pour le premier trimestre 2019.

Vous êtes attendus pour de nouvelles aventures

Contact : Sonja TRANNOY
06 62 29 57 72.

FOOTBALL CLUB MISON

Les 190 Débutants fêtent la Coupe du Monde.

La saison s'est terminée par la 23^{ème} Journée des Débutants avec plus de 190 petits footballeurs en herbe de 5 et 6 ans, des 2 départements alpins. Ils s'en sont donné à cœur joie avec des matchs dans des terrains au nom de grands stades français (Orange Vélodrome, Stade de France, Allianz Riviera...), un atelier maquillage, un atelier mosaïque avec « Les Bouchons d'Amour » et un atelier sur l'environnement. Ce fut une journée réussie grâce au soleil, à tous les bénévoles, à la municipalité et à tous les sponsors. Un Grand Merci à tous !

L'équipe féminine de l'entente Sisteron/Mison s'est déplacée à l'Orange Vélodrome pour assister à un match amical France/Italie Féminin en janvier dernier, puis en mars à Lyon à un match de D1 féminin Lyon/Soyaux.

Après un tournoi 100 % féminin à Gap, l'équipe de l'entente Sisteron / Mison, s'est octroyé 3 jours de détente à Barcelone ! Au programme, plein de rires et de souvenirs ! Elles ont eu la chance d'assister à la rencontre entre le FC Barcelone et Villaréal,



au Camp Nou, avec la victoire du Barça par 5 à 1.

Après une deuxième partie de saison plutôt bien maîtrisée par l'entente, nous sommes à la recherche de nouvelles joueuses pour étoffer l'équipe. Si vous aimez le football, que vous soyez débutantes ou non, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les féminines s'entraînent les mercredis et vendredis soir, coachée par Christine. Horaires à définir à la rentrée.

Nous préparons activement une sortie pour La Coupe du Monde Féminines en France, en juin 2019.

Contact : 06 85 05 63 58.

ASSOCIATIONS (SUITE)

MISON PARTAGE

Forte de ses 125 adhérents, l'association Mison partage, déroule tout au long de l'année, diverses activités et ateliers: Randonnée, Yoga, Cuisine, Informatique, Théâtre, Chant et le mardi, Pétanque et Jeux de Société.

En parallèle, elle organise également des manifestations ponctuelles :

Tous les deux mois, le 4, ce sont les Veillées des Basses Alpes.

Au cours de ce premier semestre 2018, nous avons reçu une troupe de théâtre de Touët-sur-Var, qui nous a proposé une pièce d'Eugène Labiche « l'affaire de la rue Lourcine ». Merci à André David pour ce beau cadeau.

En mai dernier, un grand concours de boules a été organisé au Village, par Georges Galiana et son équipe. Voici un extrait de son compte-rendu que vous pouvez lire en intégralité sur le site de Mison Partage (dans l'album photo) : <http://misonpartage.e-monsite.com/>

« QUELLE BELLE JOURNEE !!!

On le sentait, ça mijotait depuis cet hiver... et, enfin, le 23 mai 2018 arriva.

Les voilà, les voilà ... !!! et 53 Partageuses et Partageurs envahissaient la place de l'église au Village de Mison. Surpris, les quelques oiseaux, survivants, n'en revenaient pas mais saluèrent de leurs triolets les humains pacifistes que nous sommes. Il y eut même un essaim, composé de 6 abeilles qui survola la place. Certains d'entre nous crurent, un instant, à une démonstration de la patrouille de France... Tout de même, où va se nicher l'imagination ? Mais au fait que se passe-t-il, murmuraient les riverains.

La FFDBDMP organisait un énorme concours de pétanque qui avait la particularité de se jouer en doublettes mixtes. Entendez : une Femme et un Homme mais, pour cette occasion, séparés de la routine habituelle, c'est à dire du couple légitime ou presque. OUF !!! enfin libres, se dirent les Unes et les Uns.



Les règles furent rappelées : chaque équipe jouera 4 parties lors de la compétition, 2 le matin, 2 l'après-midi, entrecoupées d'un repas digne de sportifs de haut niveau. Il est recommandé de jouer avec son partenaire et non contre, puis la boule doit toujours être lancée devant soi, ...etc, etc, bla bla bla !!! »

Nous remercions de nouveau la municipalité de Mison pour son aide logistique et financière.



MAM

Dans un univers attrayant, Sophie et Andréa vous accueillent dans leur maison d'assistantes maternelles, Les Tites Pommes. Avec des horaires souples, de 6h à 18h30, votre enfant y découvrira un univers joyeux entouré de petits copains. Le but premier de notre MAM est celui de la sociabilisation. Au fur et à mesure, votre enfant apprendra le partage et la joie du jeu.

Éclats de rire garantis !!

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Sophie 06 32 17 58 13 - Andréa 06 73 32 48 69



ASSOCIATIONS (SUITE)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Retour sur une année riche en émotions !

L'APE compte actuellement une vingtaine de familles adhérentes. Elle organise des événements qui ont un but socio-éducatif, culturel et sportif, ce qui permet aux enfants de se rencontrer hors du temps scolaire, et également aux parents de partager des moments conviviaux.

Tout au long de l'année, l'APE organise diverses manifestations pour les en-



fants telles qu'Halloween, ou le carnaval qui sont deux manifestations ouvertes à tous.

Au mois de janvier, vient le temps des sports d'hiver. Comme chaque année, nous avons organisé 4 sorties à la station de Réallon, avec à la clef, le passage d'un niveau de ski validé par les moniteurs de l'ESF, et la remise de médailles qui vont du piou-piou à l'étoile d'or.

En fin d'année scolaire, l'APE offre une sortie gratuite aux adhérents. A cette occasion, nous nous attachons à toujours proposer une activité ludique et sportive. Cette année, nous avons opté pour la découverte du Lac de Serre-Ponçon. Cette sortie, organisée le 16 juin dernier, a permis aux enfants et aux adultes de découvrir, le matin lors de la visite du muséoscope, la construction du barrage. L'après-midi a été l'occasion de découvrir des sports nautiques à Sauze Le Lac, en essayant le stand up paddle, la voile, le bateau, le jet, et les structures gonflables.

Pour pouvoir organiser toutes ces manifestations et ne demander qu'une faible participation aux familles, les

membres actifs de l'APE déploient leur énergie pour créer des manifestations lucratives comme le marché de Noël sur deux jours au mois de décembre, un vide grenier et également la vente de crêpes et de barbes à papa, lors de la fête de Mison organisée par l'Association « aMiS ON fait la fête », qui a la gentillesse de laisser une place à notre stand, et que nous remercions.

Voilà, le tour des activités de l'année est fait. Les membres du bureau tiennent à remercier chaleureusement tous les parents et enfants qui ont participé de près comme de loin aux différentes manifestations. Un grand merci à monsieur le Maire et au conseil municipal pour leur soutien et l'octroi d'une subvention qui permet de financer les sorties ski.

L'APE souhaite à tous les Misonnais, un très bon été. Rendez-vous au mois de septembre pour l'élection du nouveau bureau !!!

Contact : Sandra Turcan,
ape04mison@hotmail.fr
Facebook : APEmison

aMiS ON fait la fête

Je reviens rapidement sur ce week-end de fête qui fut une belle réussite pour l'association et qui a su regrouper, plusieurs centaines de personnes durant trois jours dans une ambiance particulièrement chaleureuse. La qualité des différents orchestres et artistes qui se sont produits les 8, 9 et 10 juin derniers ont enchanté le public.

Je tiens à exprimer à tous les membres de l'association qui ne ménagent ni leur peine ni leur énergie pour l'organisation des diverses activités, ma profonde gratitude.

Je souhaite également remercier monsieur le Maire et le conseil municipal, les services techniques, les commerçants ainsi que toutes celles et ceux qui, par leur aide, contribuent également à la réussite de la fête.

Découvrez le calendrier des prochaines manifestations auxquelles l'association vous invite :

- Dimanche 29 juillet, au Village, « L'âme bohème », hommage à Aznavour
- Vendredi 3 août, à la Silve, « Danse country ».



- Dimanche 12 août, aux Armands - « Vide greniers ».
- Samedi 1 et le dimanche 2 septembre, au Lac, « Le piano du lac ».
- Dimanche 25 novembre, salle polyvalente, « Soupe d'épeautre », Téléthon.

Bel été, bonnes vacances et surtout prenez bien soin de vous.

Contact : Didier Constans

Horaires d'accueil de la mairie

Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

Mail : contact@mison.fr

Site officiel : www.mairiedemison.fr

Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

Inscriptions cantine, tickets périscolaire et garderie

Les inscriptions à la cantine, se font uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+3. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative.

En cas d'absence pour maladie exclusivement, merci de contacter Ariane ou Valérie à l'APC.

Il est rappelé que le repas du 1^{er} jour d'absence ne pourra pas être remboursé. Sur présentation d'un certificat médical, et sous réserve de l'accord du prestataire, les autres repas pourront être reportés (mais non remboursés).

L'achat des tickets pour le périscolaire, et l'accueil de loisirs du mercredi se font également à l'APC.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Adhésion : 10 € pour l'année, puis 50 € la semaine de vacances.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi de 8h à 17h30.

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités, directement au centre ou sur le site internet de la commune.

Contact : acm.mison04@gmail.com

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 12h à 12h15 et de 16h à 18h30.

Tarifs : Journée : 5 €, semaine : 10 €, mois : 30 €.

Garderie du mercredi

½ journée : 5€, journée : 10 €.

Permanence MSA

Tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les arcades à Sisteron.

ADMR

L'ADMR vous reçoit dans les locaux de l'ancienne Poste.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 11h30.

Contact : 04 92 36 08 04

Déchetterie

Les déchetteries vous accueillent pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants :

Ribiers : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Contact : 04 92 62 24 65.

Laragne : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h00 à 18h. Contact : 04 92 65 26 17.

Appel en mairie pour les encombrants (service gratuit).

Paiement de l'eau

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez vous présenter, au plus tôt en mairie, pour remplir un formulaire, muni d'un RIB.

Recensement militaire

Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant la fin de l'année, ou vous êtes nouveau résident sur Mison : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.